

Surconsommation d'antibiotiques

La caisse primaire d'assurance maladie du Gard vient d'alerter les professionnels de santé sur la surconsommation d'antibiotiques. « En 2007, nous avons relevé 226 boîtes d'antibiotiques prescrites par tranche de 100 habitants, contre 197 en Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse et 164 en Rhône-Alpes », précise Cécile Karche, sous-directrice de la CPAM.

La précarité sociale, plutôt élevée dans ce département, a été mise en avant parmi les facteurs susceptibles d'expliquer cette surconsommation d'antibiotiques. « Ce critère n'a pas été clairement objectivé, note-t-on à la

CPAM, mais la situation socio-économique de nos patients est un facteur dans le mode de consommation, notamment lorsque cela freine l'accès au soin. » Tout retard dans la prise en compte d'une pathologie ou dans la consultation d'un professionnel de santé peut amener des complications.

Antibiotiques prescrits par « précaution »

« Le recours à des médicaments de type antibiotique devient un réflexe lorsque la pathologie a atteint un certain niveau. Cela rassure le patient autant que le médecin, lequel peut prescrire des antibio-

tiques par précaution », explique la caisse primaire d'assurance maladie.

Effet induit : la combinaison des facteurs entraîne la résistance des bactéries virulentes aux antibiotiques. Selon une étude récente, diffusée fin 2008 dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, le Languedoc-Roussillon est la seule région française où la résistance aux pneumocoques ne baisse pas : le taux de 52 % n'a pas varié entre 2003 et 2005, alors qu'il est passé de 55 % à 44 % dans la même période au niveau national. ■

Myriem Lahidely